



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

**Puy-de-Dôme**

Chamalières, le 21 août 2018

CLERMONT  
Clermont Métropole  
27 AOÛT 2018

Département Entreprises et Territoire  
Réf. : DET - 2018/363

Direction Générale Adjointe Département Entreprises et Territoire DIRECTION DE L'URBANISME		
Direction		/Info
A.U		N Réponse
Action Foncière		O suite à donner
SPU		X éléments de réponse
Archit Conseil		
Autres		

27 AOÛT 2018

Monsieur le Président  
Clermont Auvergne Métropole  
Direction de l'urbanisme  
Service Etudes et programmation urbaine  
64-66 avenue de l'Union Soviétique  
63007 Clermont Ferrand Cedex 1

Objet : modification du PLU de Royat

Monsieur le Président,

Vous m'avez transmis, pour avis, le projet du Plan Local d'Urbanisme de la commune de **Royat**, et je vous en remercie.

Après examen du dossier, je n'ai pas de remarque à formuler sur le projet de **modification n°1 du PLU** de la Commune.

Ainsi, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Puy de Dôme émet un avis favorable aux modifications que vous allez apporter au PLU de la commune.

Mes équipes restent à votre disposition pour vous apporter de nouvelles expertises. Vous pouvez contacter Monsieur Edouard CHATEAU au 04.73.31.52.12

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Le Président

Jean-Luc HELBERT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU PUY-DE-DÔME**

Immeuble Jean Paquet - 17, boulevard Berthelot - 63407 Chamalières Cedex

Tél. : 04 73 31 52 00 - Télécopie : 04 73 31 52 01 - www.cma-puydedome.fr - direction@cma-puydedome.fr